



Rouen, le 9 décembre 2025

Objet : campagne de contrôle du Supplément Familial de Traitement

Madame la Rectrice,

la circulaire académique relative à la campagne de contrôle du SFT 2025-26, en date du 28 novembre 2025, pose plusieurs problèmes :

- la campagne de contrôle annuelle devrait se limiter à la demande de certificats de scolarité pour les enfants qui ont plus de 16 ans. **Il est incompréhensible de demander aux agent·es de reconstituer chaque année un dossier complet**, d'exiger des services administratifs de vérifier l'intégralité des dossiers dont ils disposent déjà. Alors que tous les services sont en tension, **cette surcharge de travail inutile est vraiment très mal vécue**.

- elle invente en outre une règle qui n'existe pas. **Nulle part, les textes ne prévoient que lorsque le deuxième parent n'est pas employé par un employeur public (ou un organisme financé à plus de 50% par des fonds publics), l'agent·e doive attester qu'il ne touche pas l'équivalent d'un supplément familial.** La demande d'une attestation de l'employeur du conjoint ou ex-conjoint est donc injustifiée. Pourtant, elle va compliquer la vie quotidienne de nombreux·ses agent·es, peut-être même en décourager certain·es de reformuler une demande alors que c'est un droit.

- elle place, une nouvelle fois, les parents séparés et/ou divorcés, et particulièrement les femmes, dans des situations parfois très compliquées. **Nous avons déjà rappelé à maintes reprises que des ex-conjoints pouvaient utiliser la demande de pièces comme moyen de pression supplémentaire, que ces situations de violence administrative et financière pouvaient être évitées.** Faire prendre ce risque chaque année aux femmes, c'est le signe que l'Académie de Normandie n'agit toujours pas en accord avec les engagements pris dans le Plan National d'Action.

Sachant pouvoir compter, Madame la Rectrice, sur votre bienveillance à l'égard des personnels dont vous avez la charge, et confiante dans ce que vous pourrez entreprendre pour respecter les textes réglementaires et faciliter la vie des agent·es, veuillez recevoir, Madame la Rectrice, mes salutations respectueuses,

Claire-Marie FERET,
pour la FSU Normandie.